

**SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU
NORD DE L'ONTARIO
RAPPORT ANNUEL
2011 – 2012**



À Son Honneur, le lieutenant-colonel M. David C. Onley,
Lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter, à Son Honneur et à l'Assemblée législative, à titre d'information, le rapport annuel de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

Le tout respectueusement soumis,

L'honorable Rick Bartolucci
Président
Société de gestion du Fonds du patrimoine du
Nord de l'Ontario
Ministre du Développement du Nord et des Mines

Message du président

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de 2011-2012 de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO). Dans ce rapport, on souligne à quels égards le Fonds continue d'aider les gens du Nord à bâtir des collectivités fortes et à édifier une économie davantage concurrentielle dans un climat d'incertitude économique mondiale.

Dans le budget de l'Ontario déposé en mars 2012, j'ai été très heureux que le gouvernement McGuinty ait confirmé son affectation de 100 millions de dollars à la SGFPNO pour l'exercice en cours.

Tandis qu'approche le 25^e anniversaire de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, établie en juin 1988 par le gouvernement Peterson, nous continuons de renforcer l'orientation prioritaire du Fonds, notamment l'appui à la création d'emplois et au développement économique à l'échelle du Nord de l'Ontario.

Au cours des neuf dernières années, nous avons respecté cet engagement. À partir d'octobre 2003 jusqu'en avril 2012, la SGFPNO a engagé des fonds totalisant plus de 728 millions de dollars à l'appui de 4 500 projets dans le Nord, qui aident à créer et à soutenir près de 18 000 emplois dans l'ensemble du Nord, produisant des investissements qui totalisent plus de 2,4 milliards de dollars.

Notre gouvernement est conscient des défis uniques auxquels fait face le Nord de l'Ontario. C'est pourquoi il continuera à travailler avec tous ses partenaires du Nord dans le but d'aider à produire une gamme d'investissements visant à stimuler l'économie, à rehausser la qualité de vie et à bâtir un Nord plus prospère.

Rick Bartolucci
Président, Société de gestion du Fonds du patrimoine
du Nord de l'Ontario
Ministre du Développement du Nord et des Mines

Conseil d'administration au 31 mars 2012

NOM	POSTE/VILLE	MANDAT
L'hon. Rick Bartolucci	Président, SGFPNO Ministre du Développement du Nord et des Mines	20 oct. 2011 – jusqu'à présent
Victoria Hanson	Première vice-présidente, Timmins	22 avril 2008 – 22 avril 2014
Sharon Lenore Hacio	Deuxième vice-présidente, Marathon	20 juin 2007 – 19 juin 2013
David Sinclair	Kenora	18 déc. 2002 – 17 déc. 2012
Murray Alan Scott	Sudbury	17 mai 1999 – 16 juin 2012
Paul Gray	Nobel	2 juin 2004 – 1 ^{er} juillet 2012
John Atwood	Thunder Bay	7 février 2007 – 6 février 2013
Marielle Brown	Elliot Lake	24 mars 2010 – 23 mars 2013
Robert George Norris	New Liskeard	24 mars 2010 – 23 mars 2013
Lorraine H.T. Irvine	Kirkland lake	7 avril 2004 – 6 avril 2013
Curtis Lee Belcher	Sudbury	15 juin 2010 – 14 juin 2013
Geordi Kakepetum	Red Lake	17 nov. 2010 – 16 nov. 2013
Carolyn Lane-Rock	Manitoulin	16 mai 2007 – 15 mai 2014
Ella-Jean Richter	Sault Ste. Marie	16 mai 2007 – 15 mai 2014
Michael Fox	Thunder Bay	17 mai 2011 – 16 mai 2014
James Caicco	Sault Ste. Marie	17 mai 2011 – 16 mai 2014

Personnel au 31 mars 2012

NOM	POSTE
Bruce Strapp	Directeur général
Melanie Muncaster	Chef, Services relatifs aux programmes
Aaron Hoffe	Planificateur principal des activités (par intérim)
Eugene Wilson	Coordonnateur de programme
John Barbeau	Coordonnateur de programme
Jennifer Wilson	Coordonnatrice de programme (par intérim)
Robert Tarantini	Coordonnateur de programme
Mike Murray	Chef, Services financiers
Susan Richichi	Conseillère financière principale
Poste vacant	Agent(e) principal(e) des finances
Angela Scullino	Agente des finances
Franca Cavaliere	Agente des finances
Marisa Albidone	Agente des finances
Michel Lavoie	Agent des communications
Regan Copeland	Coordonnateur de la promotion (par intérim)
Rogan Harpur	Coordonnateur des médias d'information
Kaitlin Diangelo	Adjointe administrative
Debbie Atkinson	Adjointe administrative
Pauline Martin	Commis au soutien administratif
Nicole Tessier	Commis à l'administration
Maria Pacione	Commis à l'administration

La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO)

La SGFPNO, créée en 1988, a pour mandat d'encourager et de stimuler le développement économique dans le Nord de l'Ontario en offrant une aide financière à l'appui d'initiatives qui visent à stabiliser et à diversifier l'économie ainsi qu'à favoriser la croissance économique du Nord.

La SGFPNO est un organisme du ministère du Développement du Nord et des Mines et est dirigée par un conseil d'administration composé de membres provenant de toutes les régions du Nord et nommés par le gouvernement de l'Ontario.

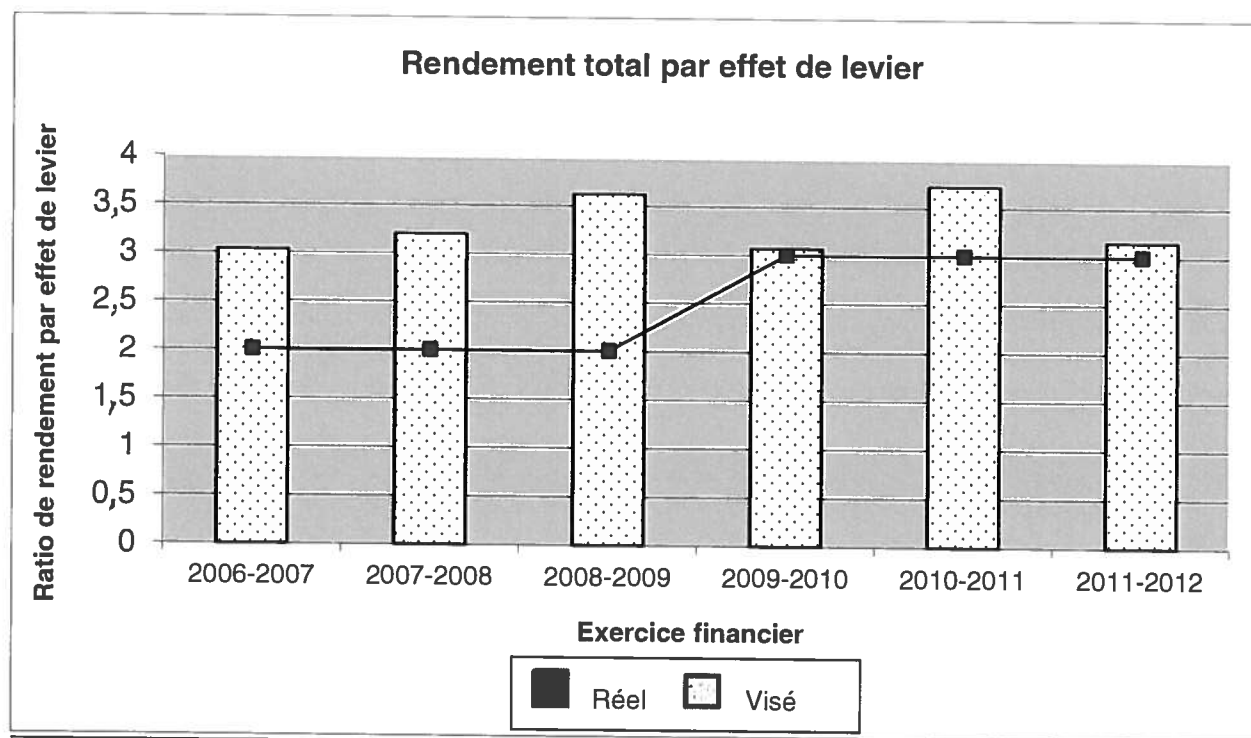
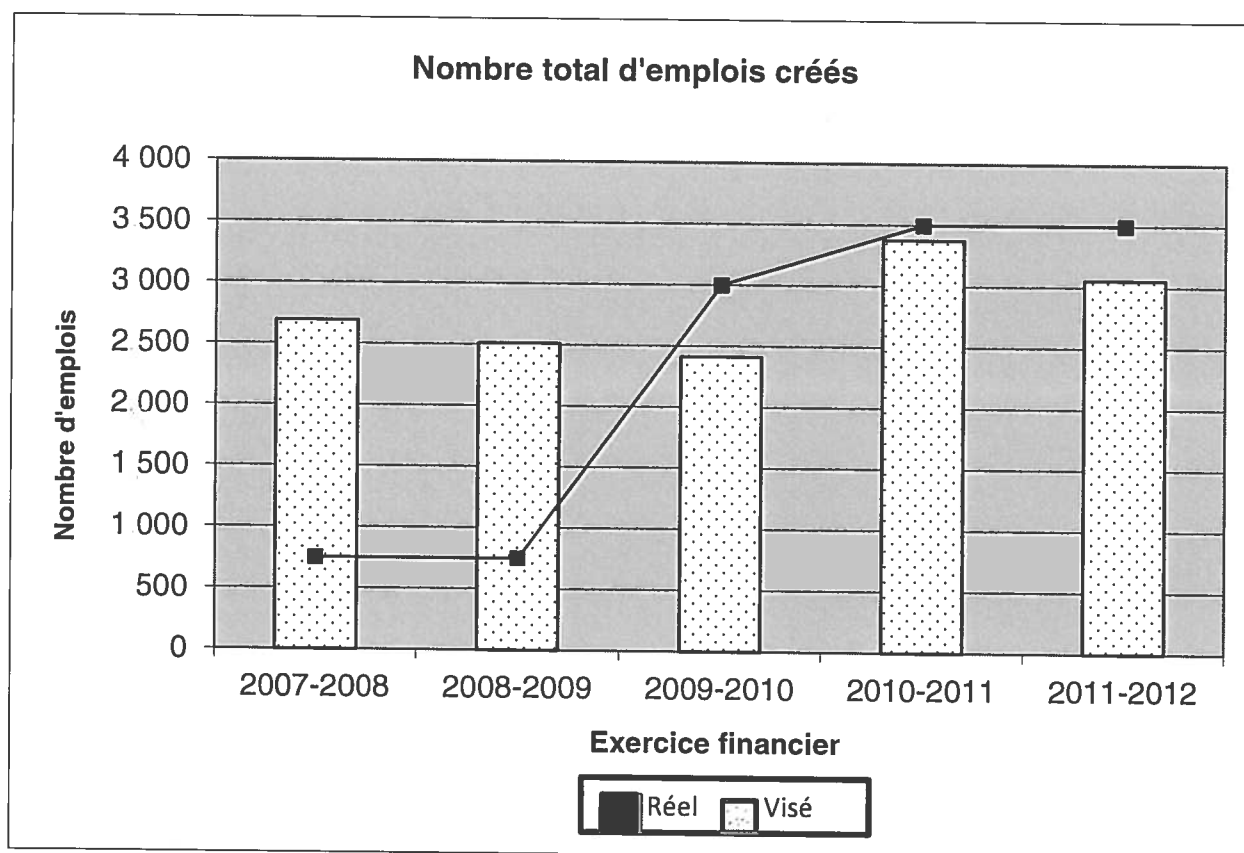
La Société offre une aide financière à l'appui de projets approuvés qui doivent se dérouler dans les districts territoriaux du Nord de l'Ontario, à savoir Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay et Timiskaming.

En octobre 2004, le Conseil des ministres a approuvé la réorientation du mandat de la SGFPNO en fonction des thèmes suivants : création d'emplois, jeunesse, développement communautaire, conservation de l'énergie, technologies émergentes et télécommunications. Les entreprises ont une fois de plus été autorisées à présenter une demande d'aide financière. Annoncés en janvier 2005, les nouveaux programmes relevant du mandat étaient conçus pour favoriser la création d'emplois et pour renforcer les économies des collectivités du Nord. Les six nouveaux programmes étaient les suivants : Programme de création d'emplois par les entreprises du Nord, Programme d'éducation coopérative et de stages pour les jeunes du Nord de l'Ontario, Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire, Programme des jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario, Programme d'énergie pour le Nord et Programme de technologies émergentes. En mai 2009, la SGFPNO a reçu l'approbation du Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement pour un septième programme, le Programme des entrepreneurs du Nord de l'Ontario, qui s'inscrit dans le cadre du thème de la création d'emplois.

La SGFPNO a accordé environ 115 millions de dollars à l'appui de 739 projets en 2011-2012. Les investissements réalisés à l'appui de projets prioritaires tout au long de l'année n'ont pas dépassé la capacité fiscale de la Société, le total des approbations n'ayant pas excédé le solde des liquidités disponibles. Par conséquent, la SGFPNO disposait d'une réserve liquide importante pour les approbations de projets.

Au chapitre de la création d'emplois, la SGFPNO a atteint un objectif de 3 059 emplois créés, et elle a atteint ses cibles opérationnelles pour 2011-2012 en continuant de réaliser d'importants investissements à l'appui de projets prioritaires à l'échelle du Nord de l'Ontario.

Mesures du rendement de la SGFPNO – Objectifs et résultats



Rendement financier de la SGFPNO

Tableau des revenus, des charges et de l'investissement net
de la province de l'Ontario pour les trois années jusqu'au 31 mars 2012

		Exercice terminé le 31 mars 2012 (milliers) Budget	Exercice terminé le 31 mars 2012 (milliers) Vérfié	Exercice terminé le 31 mars 2011 (milliers) Vérfié	Exercice terminé le 31 mars 2010 (milliers) Vérfié
<u>Revenus</u>					
Subvention de la province de l'Ontario		100 000 \$	100 000 \$	90 000 \$	80 000 \$
Intérêts sur trésorerie et équivalents		2 122	2 723	2 294	2 499
Intérêts sur prêts en cours	(Note 1)	1 369	2 700	2 355	1 930
Autres revenus	(Note 2)	-	318	460	271
	<i>Total des revenus</i>	103 491	105 741	95 109	84 700
<u>Charges</u>					
Contributions conditionnelles	(Note 3)	86 337	96 843	82 394	73 163
Pertes sur prêts, moins recouvrements		5 840	5 768	6 683	4 958
Administration :					
Salaires et avantages sociaux	(Note 4)	1 732	1 791	1 893	1 751
Transports et communications		290	209	275	306
Services	(Note 5)	4 626	1 639	1 950	1 356
Frais de gestion		2 200	2 247	2 472	1 449
Marketing		-	264	419	352
Fournitures et matériel		35	65	51	38
Frais de recouvrement		-	-	-	27
Amortissement des immobilisations matérielles		-	2	-	-
	<i>Total des charges</i>	101 060	108 828	96 137	83 400
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges		2 430	(3 087)	(1 028)	1 300
Investissement net de la province de l'Ontario, en début d'exercice			272 938	273 966	272 666
Investissement net de la province de l'Ontario, en fin d'exercice			269 851 \$	272 938 \$	273 966 \$

Analyse des variances

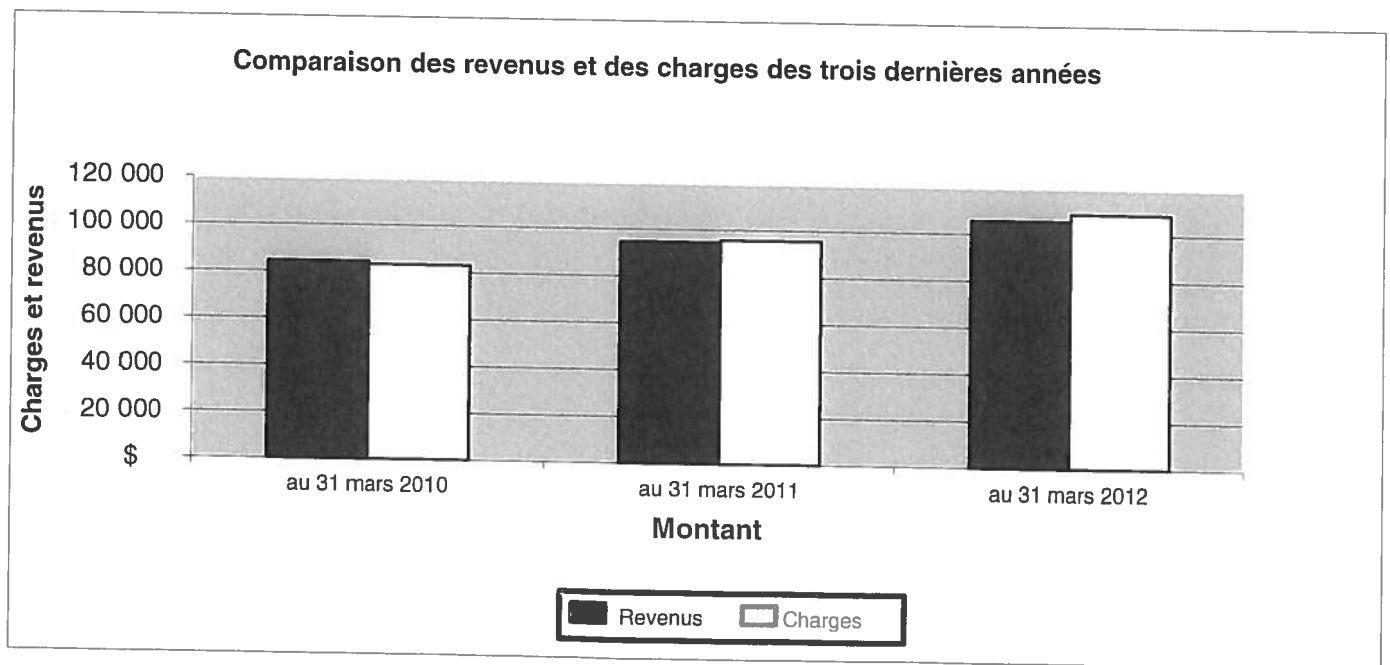
Note 1 – Les intérêts sur prêts en cours ont dépassé les prévisions budgétaires car les débours de prêts étaient plus élevés que prévu durant toute l'année.

Note 2 – Le poste « Autres revenus » représente le transfert de sommes du Fonds de diversification Patten Post pour compenser des contributions conditionnelles équivalentes à l'appui de projets.

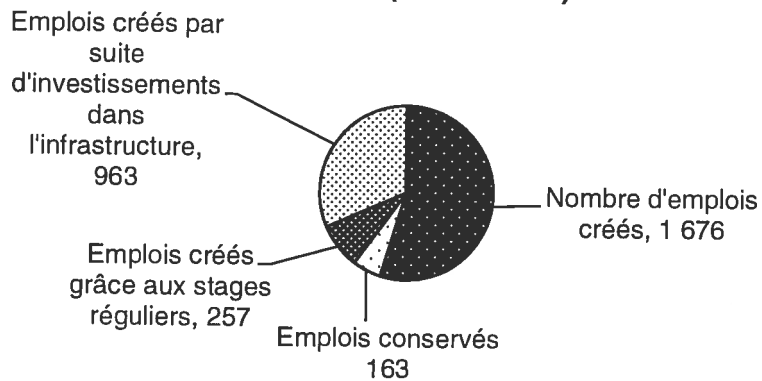
Note 3 – Les contributions conditionnelles ont dépassé de l'ordre de 14 millions de dollars les résultats d'exercices précédents et de l'ordre de 10 millions de dollars les prévisions budgétaires, notamment en raison d'augmentations importantes au chapitre du financement de projets dans le cadre du Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire et du Programme de technologies émergentes, secteur public.

Note 4 – Les salaires et les avantages sociaux ont diminué durant l'année par suite d'une réduction du personnel contractuel.

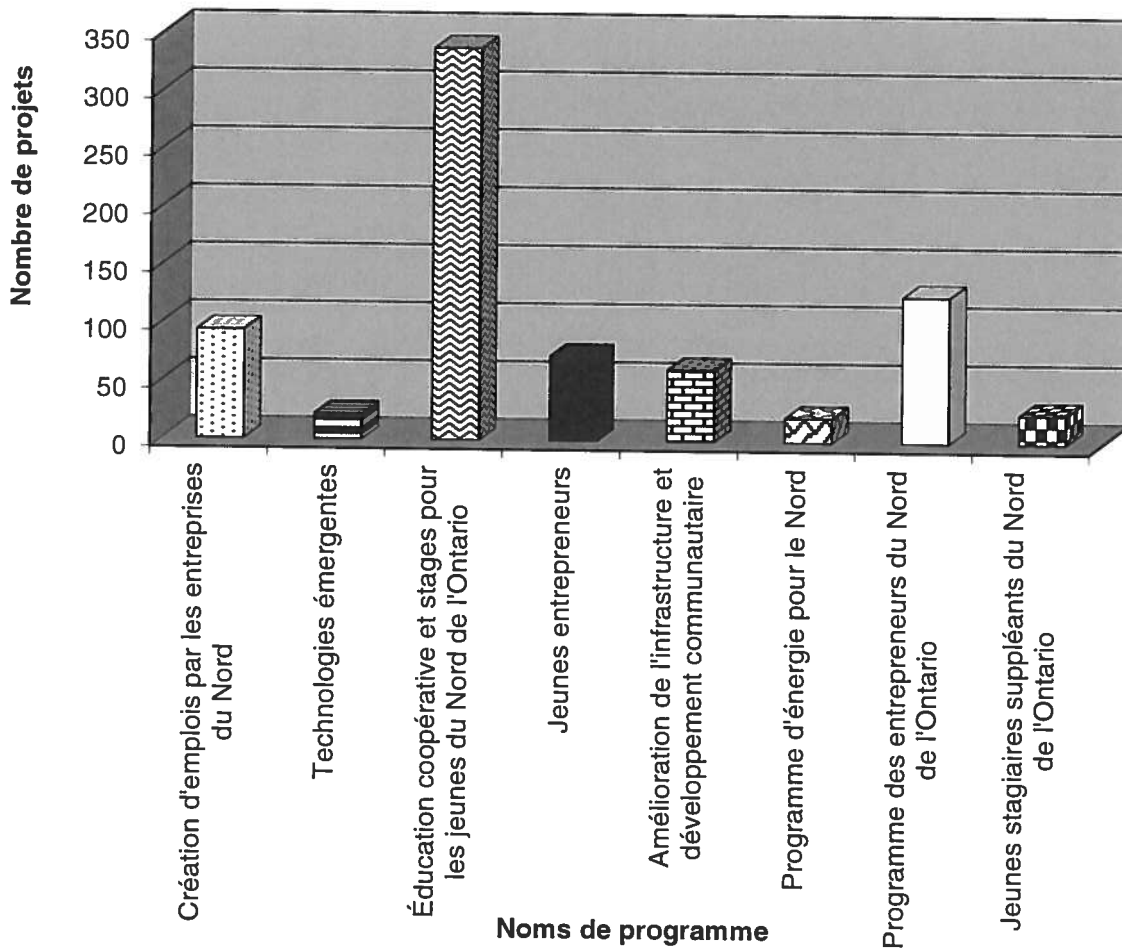
Note 5 – Les services ont coûté moins que prévu par suite de retards relatifs à l'étude sur les transports dans le cadre du Plan de croissance et de la mise en oeuvre de nouveaux systèmes de gestion des finances.



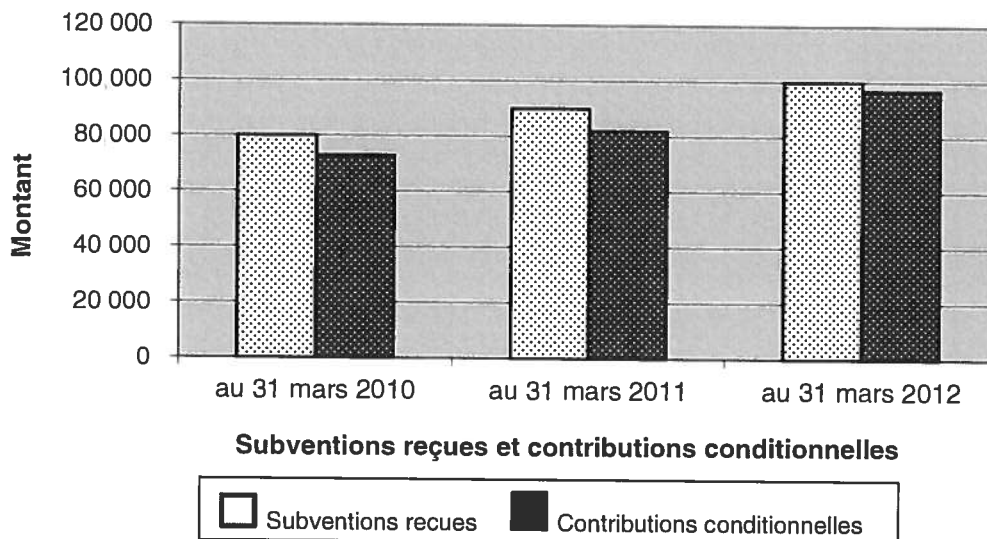
**Nombre total d'emplois approuvés
du 1er avril 2011 au 31 mars 2012
(Total 3 059)**



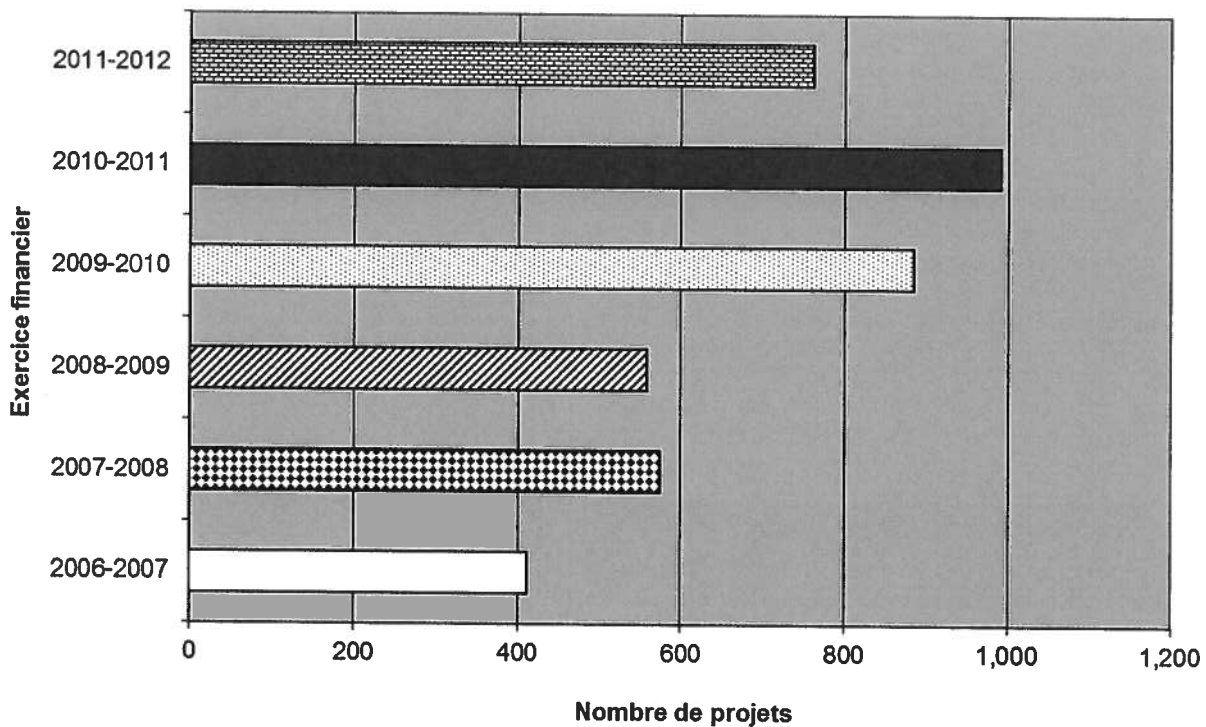
**Projets approuvés par programme
du 1er avril 2011 au 31 mars 2012**



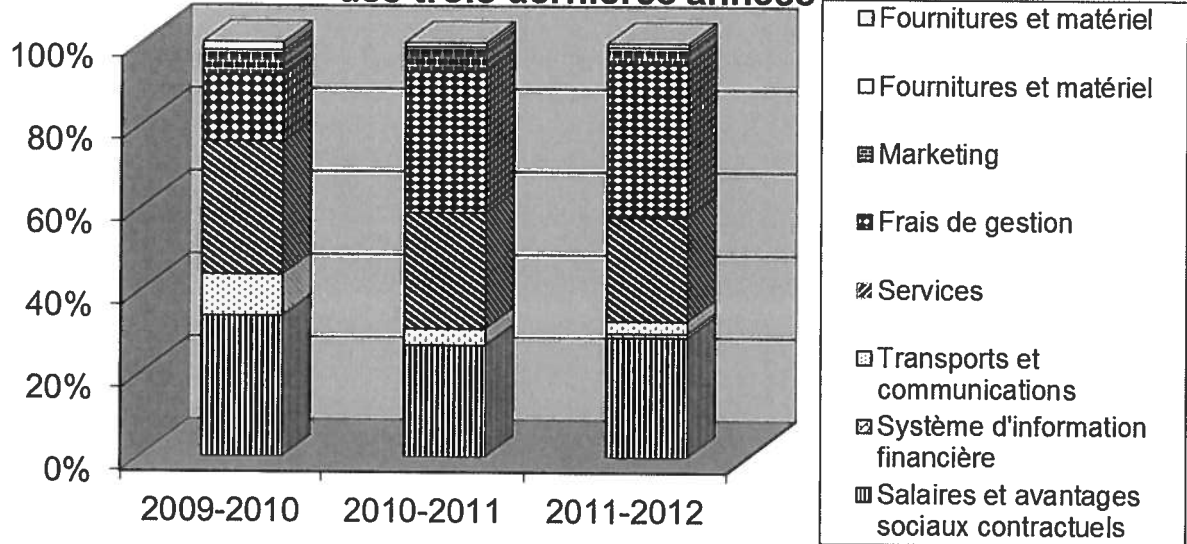
Comparaison des subventions reçues et des contributions conditionnelles des trois dernières années



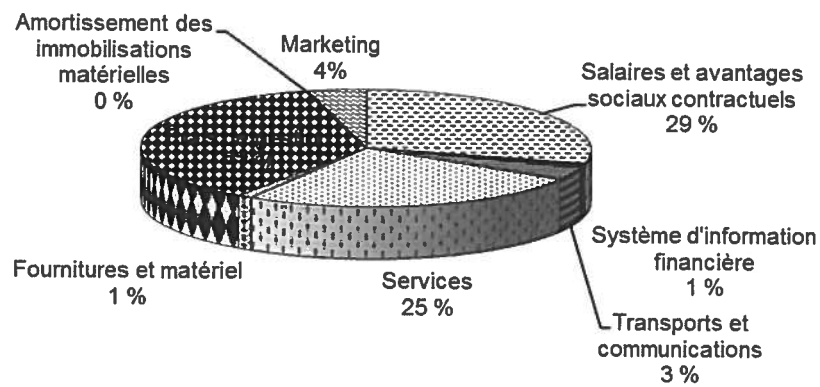
Comparaison des projets approuvés au cours des six dernières années



Comparaison des charges administratives des trois dernières années



Sommaire des charges administratives pour l'exercice terminé le 31 mars 2012



- | | |
|---|----------------------------------|
| Salaires et avantages sociaux contractuels | Système d'information financière |
| Transports et communications | Services |
| Fournitures et matériel | Frais de gestion |
| Amortissement des immobilisations matérielles | Marketing |

Responsabilité relative à la présentation des états financiers

Les états financiers de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO), ci-joints, ont été préparés conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public* et sont la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsqu'on ne peut compléter avec certitude qu'au cours d'exercices ultérieurs les opérations qui ont une incidence sur l'exercice en cours. Les états financiers ont été préparés judicieusement selon un seuil d'importance relative et sont fondés sur l'information disponible au 28 juin 2012.


Il incombe à la direction de veiller à l'intégrité des états financiers et de mettre en place et d'appliquer un système de contrôles internes conçu pour assurer dans une mesure raisonnable la protection des actifs et l'accès en temps opportun à des renseignements financiers fiables. Le système comprend des politiques et méthodes formelles ainsi qu'une structure organisationnelle qui assure la délégation judicieuse des pouvoirs et la séparation équilibrée des responsabilités.

Il incombe au conseil d'administration de veiller, par l'entremise du comité de vérification, à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la communication de l'information financière et aux contrôles internes. Le comité de vérification, dont les membres sont ni employés ni représentants de la SGFPNO, se réunit périodiquement avec la direction et le Bureau du vérificateur général dans le but de s'assurer que chacun s'est acquitté, comme il se doit, de sa responsabilité respective.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. Il incombe au vérificateur général d'indiquer si, à son avis, les états financiers ont été présentés fidèlement et conformément aux *Normes comptables canadiennes du secteur public*. Le rapport du vérificateur général décrit la portée de l'examen effectué par le vérificateur ainsi que l'opinion de ce dernier.



Bruce Strapp
Directeur général
SGFPNO



Mike Murray, C.A.
Chef, Services financiers
SGFPNO



Susan Richichi, C.A.
Conseillère financière principale
SGFPNO



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario
et au ministre du Développement du Nord et des Mines

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2012, au 31 mars 2011 et au 1^{er} avril 2010, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et le 31 mars 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mes audits. J'ai effectué mes audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mes audits sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario au 31 mars 2012, au 31 mars 2011 et au 1^{er} avril 2010, ainsi que des résultats de son fonctionnement, de l'évolution de son actif financier net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2012 et le 31 mars 2011, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

B.P. 105, 15^e étage
20, rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

Toronto (Ontario)
Le 28 juin 2012

Le sous-vérificateur général,

Gary R. Peall, CA
Expert-comptable autorisé

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État de la situation financière au 31 mars 2012

	31 mars 2012 (en milliers de dollars)	31 mars 2011 (en milliers de dollars) (note 2)	1 ^{er} avril 2010 (en milliers de dollars) (note 2)
Actif financier			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	206 626	216 940	220 073
Intérêts courus	1 271	1 774	1 204
Avances aux autres ministères	-	-	100
Fonds à recevoir de la province de l'Ontario	-	-	10 000
Prêts en cours (note 5)	62 848	55 430	43 627
Fonds de diversification Patten Post sous administration (note 7)	474	777	1 201
Fonds Duke Energy sous administration (note 8)	240	235	241
	<u>271 459</u>	<u>275 156</u>	<u>276 446</u>
Passif			
Créditeurs	918	1 206	1 038
Fonds de diversification Patten Post sous administration (note 7)	474	777	1 201
Fonds Duke Energy sous administration (Note 8)	240	235	241
	<u>1 632</u>	<u>2 218</u>	<u>2 480</u>
Actif financier net	<u>269 827</u>	<u>272 938</u>	<u>273 966</u>
Actif non financier			
Immobilisations corporelles (note 6)	24	-	-
Investissement net de la province de l'Ontario	<u>269 851</u>	<u>272 938</u>	<u>273 966</u>

Engagements (note 11)

Voir les notes complémentaires.

Au nom du conseil d'administration,



Coprésident(e)



Coprésident(e)



Directeur général

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Budget (en milliers de dollars) (non audité)	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars) (note 2)
Produits			
Subvention de la province de l'Ontario	100 000	100 000	90 000
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 122	2 723	2 294
Intérêts sur les prêts en cours	1 369	2 700	2 355
Autres	-	318	460
	<u>103 491</u>	<u>105 741</u>	<u>95 109</u>
Charges			
Contributions conditionnelles	86 337	96 843	82 394
Pertes sur créances, après déduction des recouvrements (note 9)	5 840	5 768	6 683
Charges administratives (note 10)	8 883	6 217	7 060
	<u>101 061</u>	<u>108 828</u>	<u>96 137</u>
Excédent des charges sur les produits	<u>2 430</u>	(3 087)	(1 028)
Investissement net de la province de l'Ontario, en début d'exercice		272 938	273 966
Investissement net de la province de l'Ontario, en fin d'exercice		<u>269 851</u>	<u>272 938</u>

Voir les notes complémentaires.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO**État de l'évolution de l'actif financier net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2012**

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Excédent des charges sur les produits	(3 087)	(1 028)
Amortissement des immobilisations corporelles	2	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26)	-
Diminution de l'actif financier net	<u>(3 111)</u>	<u>(1 028)</u>
Actif financier net, en début d'exercice	<u>272 938</u>	<u>273 966</u>
Actif financier net, en fin d'exercice	<u>269 827</u>	<u>272 938</u>

Voir les notes complémentaires.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Activités de prêt, d'investissement et d'aide financière		
Débours de prêts	(21 651)	(21 868)
Encaissements et recouvrements de prêts	9 052	3 850
Contributions conditionnelles	(96 419)	(81 238)
Intérêts reçus sur les prêts en cours	2 216	1 161
	<u>(106 802)</u>	<u>(98 095)</u>
Activités de financement		
Contributions en trésorerie de la Province :		
Activités de prêt et d'aide financière	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
Activités de fonctionnement		
Amortissement	(2)	-
Intérêts reçus sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3 015	1 754
Charges administratives	(6 499)	(6 892)
Avances aux autres ministères	-	100
	<u>(3 486)</u>	<u>(5 038)</u>
Activités d'immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(26)</u>	<u>-</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(10 314)	(3 133)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, en début d'exercice	<u>216 940</u>	<u>220 073</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, en fin d'exercice	<u>206 626</u>	<u>216 940</u>

Voir les notes complémentaires.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires
au 31 mars 2012

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée sans capital-actions le 1^{er} juin 1988 en vertu de la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*. La raison d'être de la Société consiste à financer les améliorations infrastructurelles et les possibilités de développement économique dans le Nord de l'Ontario en offrant une aide financière sous forme de contributions conditionnelles, de prêts-subventions liés au rendement, de prêts d'encouragement à terme et de garanties d'emprunt. À titre d'organisme de la Couronne de l'Ontario, la Société bénéficie d'une exemption des impôts fédéral et provincial en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La Société s'associe aux collectivités, aux entreprises, aux entrepreneurs et aux jeunes gens à l'échelle du Nord de l'Ontario pour créer des emplois et pour renforcer l'économie du Nord. Elle offre sept programmes ciblés : Programme de création d'emplois par les entreprises du Nord, Programme d'éducation coopérative et de stages pour les jeunes du Nord de l'Ontario, Programme des jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario, Programme d'énergie pour le Nord, Programme de technologies émergentes, Programme des entrepreneurs du Nord de l'Ontario, Programme d'amélioration de l'infrastructure et de développement communautaire.

2. ADOPTION DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC

À compter de l'exercice 2012, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario adopte les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCCSP »). Ces états financiers sont donc les premiers états financiers pour lesquels la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario applique les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'adoption des Normes comptables canadiennes pour le secteur public s'est soldée par une augmentation de l'ordre de 460 \$ au chapitre des produits et des charges pour 2011, cependant elle n'a eu aucune incidence sur l'investissement net de la province de l'Ontario.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de comptabilisation

La direction a préparé les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux entités comptables provinciales établies par le Conseil canadien sur la comptabilité dans le secteur public.

b) Opérations conclues avec la province de l'Ontario

La province de l'Ontario contribue des fonds pour financer les activités de prêt et d'aide financière. L'investissement de la Province augmente ou diminue selon qu'il y a excédent ou insuffisance des produits sur les charges.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires
au 31 mars 2012

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués principalement de fonds mis en dépôt dans des banques à charte et de placements à court terme mis en dépôt auprès de l'Office ontarien de financement, un apparenté.

d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût, lequel inclut tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, la mise au point ou l'amélioration de l'immobilisation.

Le coût, moins la valeur résiduelle de l'immobilisation corporelle, est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Véhicules	7 ans
-----------	-------

e) Provision pour pertes sur créances

Les pertes sur créances proviennent de prêts en cours consentis par la Société. Outre certaines sommes radiées et amorties, on conserve une provision pour pertes sur créances d'un montant jugé suffisant pour absorber les éventuelles pertes sur créances. La provision pour pertes sur prêts comprend des provisions pour certains prêts et est déduite des prêts en cours.

Les sommes radiées et amorties durant l'exercice, déduction faite des recouvrements des sommes radiées et amorties réalisés au cours d'exercices précédents, et les changements apportés aux provisions, sont imputées aux pertes sur créances dans l'état des résultats.

f) Constatation des produits

Les subventions du gouvernement sont constatées à leur encaissement. Les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres produits conditionnels sont constatés comme produits par rapport aux charges particulières engagées.

g) Contributions conditionnelles et prêts-subventions

En général, les prêts sont dispensés de remboursement à condition que l'emprunteur satisfasse à certaines exigences une fois le prêt déboursé. La Société passe en charges les contributions conditionnelles et les prêts-subventions lorsqu'ils sont déboursés, car les promoteurs de projets ont par le passé rempli toutes les exigences. Les recouvrements de sommes pour lesquelles les exigences n'ont pas été remplies sont constatés pendant l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires
au 31 mars 2012

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

h) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés au titre de l'actif et du passif, des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations importantes comprennent la provision pour pertes sur créances et l'écart d'actualisation des prêts.

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario* limite les investissements aux titres émis ou garantis par les provinces, le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Banque internationale de reconstruction et de développement et les banques canadiennes des annexes I et II, de même qu'aux autres placements autorisés par le lieutenant-gouverneur en conseil. En vertu d'une entente de gestion des investissements conclue avec l'Office ontarien de financement, la Société investit ses fonds excédentaires dans les titres autorisés par la *Loi*.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Trésorerie	37 313	21 555
Placements à court terme	169 313	195 385
	<u>206 626</u>	<u>216 940</u>

Les placements à court terme sont composés de bons du Trésor arrivant à échéance dans un délai de 365 jours et affichant un rendement moyen de 1,20 % (1,10 % en 2011). Tous les bons du Trésor sont remboursables à vue.

5. PRÊTS EN COURS

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Prêts à court terme	4 970	5 580
Prêts à long terme	80 097	67 433
Provision pour pertes sur créances à l'égard de prêts particuliers	(20 396)	(15 172)
Écart d'actualisation des prêts	(1 823)	(2 411)
	<u>62 848</u>	<u>55 430</u>

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires
au 31 mars 2012

5. PRÊTS EN COURS (suite)

En général, les prêts portent intérêt à taux fixe variant de 0 % à 9,25 % et sont entièrement remboursables dans les 20 ans suivant la date à laquelle ils sont déboursés.

La variation de la provision pour pertes sur créances à l'égard de prêts particuliers se détaille comme suit :

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Solde, en début d'exercice	15 172	8 812
Radiations de prêts au cours de l'exercice	(544)	(323)
Variation de la provision pour prêts	5 768	6 683
Solde, en fin d'exercice	<u>20 396</u>	<u>15 172</u>

La variation du solde de l'écart d'actualisation des prêts se détaille comme suit :

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Solde, en début d'exercice	2 411	2 376
Montant de l'écart d'actualisation des prêts passé en charges	106	696
Montant amorti au titre des intérêts sur les prêts en cours	(694)	(661)
Solde, en fin d'exercice	<u>1 823</u>	<u>2 411</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Coût		
Début	-	-
Ajouts	26	-
Fin	<u>26</u>	<u>-</u>
Amortissement cumulé		
Début	-	-
Amortissement	2	-
Fin	<u>2</u>	<u>-</u>
Valeur comptable nette, en fin d'exercice	<u>24</u>	<u>-</u>

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires
au 31 mars 2012

7. FONDS DE DIVERSIFICATION PATTEN POST SOUS ADMINISTRATION

La Société gère un fonds dont les produits ont été versés par la société Ontario Power Generation Incorporated. Le Fonds vient en aide aux collectivités ayant éprouvé des difficultés économiques par suite de la fermeture des mines d'uranium dans la région d'Elliot Lake. La Société doit traiter les demandes d'aide financière en tenant compte des critères de financement établis, jusqu'à ce que le solde du Fonds soit déboursé.

Les activités du Fonds se détaillent comme suit :

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Produits de placement	15	24
Sommes versées aux collectivités	(318)	(448)
Résultats nets pour l'exercice	(303)	(424)
Solde du Fonds, en début d'exercice	777	1 201
Solde du Fonds, en fin d'exercice	474	777

8. FONDS DUKE ENERGY SOUS ADMINISTRATION

La Société gère un fonds dont les produits ont été versés par la société Union Gas Limited, propriété de la société Duke Energy, le 15 juillet 2005. Le Fonds vient en aide au Nord de l'Ontario grâce à l'octroi de fonds à l'appui de projets de formation professionnelle proposés par des établissements d'enseignement situés dans le Nord de l'Ontario dans le cadre du Programme de technologies émergentes de la SGFPNO. La Société doit traiter les demandes d'aide financière en tenant compte de l'avis de la société Duke Energy et des critères de financement établis, jusqu'à ce que le solde du Fonds soit déboursé.

Les activités du Fonds se détaillent comme suit :

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Produits de placement	5	6
Sommes versées aux collectivités	-	(12)
Résultats nets pour l'exercice	5	(6)
Solde du Fonds, en début d'exercice	235	241
Solde du Fonds, en fin d'exercice	240	235

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

Notes complémentaires au 31 mars 2012

9. PERTES SUR CRÉANCES

Les pertes sur créances imputées à l'état des résultats se détaillent comme suit :

	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Radiations de prêts au cours de l'exercice	544	323
moins : sommes dépréciées au cours des années précédentes	(544)	(284)
	<u>-</u>	<u>39</u>
Variation de la provision pour prêts en cours	5 768	6 644
Variation de la provision pour prêts	<u>5 768</u>	<u>6 683</u>

10. CHARGES ADMINISTRATIVES

Les charges administratives engagées durant l'exercice se détaillent comme suit :

	Budget (en milliers de dollars) (non audité)	2012 (en milliers de dollars)	2011 (en milliers de dollars)
Salaires et avantages sociaux contractuels	1 732	1 791	1 893
Transport et communications	290	209	275
Services	4 126	1 553	1 950
Frais de gestion	2 200	2 247	2 472
Marketing	-	264	419
Fournitures et matériel	35	65	51
Système d'information financière	500	86	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	2	-
	<u>8 883</u>	<u>6 217</u>	<u>7 060</u>

Le ministère des Services gouvernementaux accorde des prestations de retraite à tous les membres du personnel permanent de la SGFPNO en versant des cotisations à la Caisse de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et à la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario, qui sont toutes deux des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées, établis par la province de l'Ontario. Les coûts des régimes de retraite et des autres avantages complémentaires postérieurs au départ à la retraite non liés à la retraite offerts aux salariés admissibles sont versés par le Ministère, mais ils ne figurent pas dans ces états financiers.

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS DU PATRIMOINE DU NORD DE L'ONTARIO

**Notes complémentaires
au 31 mars 2012**

11. ENGAGEMENTS

Les fonds engagés mais non déboursés au 31 mars 2012 totalisaient 189 776 980 \$ (203 597 806 \$ en 2011).

12. MONTANTS BUDGÉTÉS

Les montants budgétés ont été fournis à des fins de comparaison.
